



SANDWEILER

Aktuell

COVID-19

Mesures communales mises en place pendant la pandémie

Dans le contexte de la pandémie liée au coronavirus COVID-19 et se reliant aux consignes et mesures annoncées par le Gouvernement, le collège échevinal a pris un certain nombre de mesures afin d'assurer au mieux la santé de ses résidents et visiteurs ainsi que de son personnel.

Mesures de prévention mises en place:

- Fermeture de l'administration communale de Sandweiler au public jusqu'à nouvel ordre sauf en cas d'urgence (décès, démarches administratives, urgence technique, ...). Merci de contacter l'administration communale au numéro **35 97 11 - 1** ou **621 695 789** ou par mail sur info@sandweiler.lu afin de fixer un rendez-vous au préalable.
- Fermeture des espaces publics et des aires de jeux, ainsi que des infrastructures publiques (Centre culturel, hall sportif, maison des jeunes, «Haus Poleschgaass»), jusqu'à nouvel ordre.
- Annulation du marché bi-mensuel et du Bicherbus jusqu'à nouvel ordre.
- Annulation des collectes d'herbe, arbustes, papier, verre et des vêtements usagés jusqu'à nouvel ordre. Toutes les autres collectes sont prévues selon les dates du calendrier communal.
- Tous les cours collectifs et manifestations sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Suite aux nombreux appels reçus, l'administration communale tient à insister sur le fait, que tous les événements, rencontres, réunions ou répétitions qui ont lieu au centre culturel ou dans un autre établissement public communal, par des clubs ou associations, sont annulés jusqu'à nouvel ordre.



GEMENG
SANDWEILER

18 rue Principale
L-5240 Sandweiler

Tél.: 35 97 11 - 1 • Fax: 35 79 66
www.sandweiler.lu

Service aux personnes identifiées comme vulnérables

Un service de livraison à domicile sera instauré afin de garantir l'accès aux fournitures de première nécessité aux personnes identifiées comme vulnérables. En principe ce service sera disponible à partir du 23 mars 2020.

Ce service s'adresse exclusivement aux personnes de plus de 65 ans ou celles qui souffrent d'une des maladies listées ci-après :

- Le diabète
- Les maladies cardio-vasculaires
- Les maladies chroniques des voies respiratoires
- Le cancer
- Une faiblesse immunitaire due à une maladie ou à une thérapie



Comment procéder ?

Appelez l'administration communale au numéro **35 97 11 – 1** et passez votre commande. Vos coordonnées seront transmises aux volontaires des Scouts Sandweiler, qui se chargeront d'effectuer les achats et de vous les livrer à domicile (les mardis et jeudis). Il vous suffit de signer un accusé de réception afin de confirmer la bonne réception des produits. Le paiement s'effectuera par la suite sur facture envoyée par la commune. Aucun paiement ne vous sera demandé lors de la livraison. Toutes les informations seront traitées en toute confidentialité.

Liste des aliments susceptibles d'être commandés

<u>Frais</u>	<u>Pâtisserie</u>	<u>Féculents</u>	<u>Epices</u>
Beurre	Farine	Pâtes	Huile
Crème	Pain	Riz	Huile d'olive
Fromage	Sucre		Moutarde
Lait		<u>Conserves</u>	Oignons
Oeufs	<u>Chats-Chiens</u>	Légumes	Poivre
Yaourts	Croquettes		Sel
Viande	Litière	<u>Hygiène</u>	Vinaigre
Fruits		Dentifrice	
Légumes	<u>Petit-déjeuner</u>	Savon mains	
Pommes-de-terre	Café	Gel douche	
	Thé	Mouchoirs	
<u>Surgelés</u>		Papier toilette	
Légumes		Protection périodique	

La quantité des aliments commandés devra être en relation avec le nombre de personnes du ménage.

Nous vous signalons que les achats dépendent de la disponibilité des stocks.

Merci pour votre compréhension.

ATTENTION !

Méfiez-vous des faux agents qui se présentent pour désinfecter votre maison. Des cambrioleurs profitent de l'actualité du virus pour entrer dans les maisons et repérer les objets de valeur. Ne laissez personne entrer chez vous sous aucun prétexte !